

Conseil d'administration
Vingt-deuxième session
Nairobi, 3-7 février 2003

No.2003/2

**CONSEIL D'ADMINISTRATION/
FORUM MINISTERIEL MONDIAL SUR L'ENVIRONNEMENT
PROGRAMME DES REUNIONS
Mardi 4 février 2003**

**PROGRAMME DES REUNIONS
Mardi 4 février 2003**

PLENIERE

9 heures

Quatrième séance

(Salle de conférence 1)

Questions de politique générale (suite)
(Point 4 de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2
*UNEP/GC.22/2/Add.1**
UNEP/GC.22/2/Add.2
UNEP/GC.22/2/Add.3
UNEP/GC.22/2/Add.4
UNEP/GC.22/2/Add.5
UNEP/GC.22/2/Add.6
UNEP/GC.22/2/Add.7
UNEP/GC.22/3
UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1
UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/2
UNEP/GC.22/INF/3
UNEP/GC.22/INF/4
UNEP/GC.22/INF/5
UNEP/GC.22/INF/17
UNEP/GC.22/INF/18
UNEP/GC.22/INF/19/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/21
UNEP/GC.22/INF/22
UNEP/GC.22/INF/23
UNEP/GC.22/INF/23.Add.1
UNEP/GC.22/INF/25
UNEP/GC.22/INF/26
UNEP/GC.22/INF/28
UNEP/GC.22/INF/29

UNEP/GC.22/INF/31
UNEP/GC.22/INF/32
UNEP/GC.22/INF/35
UNEP/GC.22/INF/38
UNEP/GC.22/L.1
UNEP/GC.22/CRP.2
UNEP/GC.22/CRP.3

Résultats du Sommet mondial pour le
développement durable
(Point 6 de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2
UNEP/GC.22/4
UNEP/GC.22/4/Add.2
UNEP/GC.22/5
UNEP/GC.22/INF/7
UNEP/GC.22/INF/16
UNEP/GC.22/INF/22
UNEP/GC.22/INF/23
UNEP/GC.22/INF/28
UNEP/GC.22/INF/30/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/33
UNEP/GC.22/INF/36
UNEP/GC.22/L.1

Liens entre les conventions sur
l'environnement et les conventions
connexes, et appui à ces conventions
(Point 7 de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2
UNEP/GC.22/3
UNEP/GC.22/3/Add.2
UNEP/GC.22/4
UNEP/GC.22/INF/12
UNEP/GC.22/INF/14
UNEP/GC.22/L.1

Thème central de la session :

- Mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable : produits chimiques
UNEP/GC.22/10/Add.1
- Mise en œuvre des résultats de l'Accord de Doha : commerce et environnement
UNEP/GC.22/10/Add.2/Rev.1

15 heures

Cinquième séance
(Salle de conférence 1)

Questions de politique générale (suite)
(Point 4 de l'ordre du jour)

Résultats du Sommet mondial pour le développement durable
(Point 6 de l'ordre du jour)

Liens entre les conventions sur l'environnement et les conventions connexes, et appui à ces conventions
(Point 7 de l'ordre du jour)

Thème central de la session :

- Mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable : eau
UNEP/GC.22/10/Add.3/Rev.1

COMITE PLENIER

10 heures

Deuxième séance
(Salle de conférence 2)

Le Programme, le Fonds pour l'environnement et les questions administratives et budgétaires
(Point 9 de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/6
UNEP/GC.22/6/Add.1
UNEP/GC.22/7, Corr.1 et 2
UNEP/GC.22/INF/8
UNEP/GC.22/INF/9
UNEP/GC.22/L.1

Questions de politique générale : état de l'environnement
(Point 4 a) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2
*UNEP/GC.22/2/Add.1**
UNEP/GC.22/2/Add.2
UNEP/GC.22/2/Add.3
UNEP/GC.22/2/Add.4
UNEP/GC.22/2/Add.5
UNEP/GC.22/2/Add.6
UNEP/GC.22/2/Add.7
UNEP/GC.22/5
UNEP/GC.22/INF/2
UNEP/GC.22/INF/3
UNEP/GC.22/INF/4
UNEP/GC.22/INF/17
UNEP/GC.22/INF/19/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/21
UNEP/GC.22/INF/22
UNEP/GC.22/INF/23
UNEP/GC.22/INF/23/Add.1
UNEP/GC.22/INF/25
UNEP/GC.22/INF/26
UNEP/GC.22/INF/28
UNEP/GC.22/INF/31
UNEP/GC.22/INF/32
UNEP/GC.22/INF/35
UNEP/GC.22/INF/38
UNEP/GC.22/L.1
UNEP/GC.22/CRP.2
UNEP/GC.22/CRP.3

Questions de politique générale : coordination et coopération au sein et en dehors du système des Nations Unies, notamment avec les organisations non gouvernementales (suite)
(Point 4 c) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/3
UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1
UNEP/GC.22/3/Add.2
UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/6
UNEP/GC.22/INF/10
UNEP/GC.22/INF/11/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/12
UNEP/GC.22/INF/13
UNEP/GC.22/INF/13/Add.1
UNEP/GC.22/INF/18
UNEP/GC.22/INF/24
UNEP/GC.22/INF/29
UNEP/GC.22/INF/37
UNEP/GC.22/L.1

Questions de politique générale : rôle de la société civile (suite)
(Point 4 d) de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/3
UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1
UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/13
UNEP/GC.22/INF/13/Add.1
UNEP/GC.22/INF/29
UNEP/GC.22/L.1

Questions de politique générale : gouvernance internationale de l'environnement (suite)
(Point 4 e) de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/4
UNEP/GC.22/4/Add.1
UNEP/GC.22/4/Add.2
UNEP/GC.22/INF/15
UNEP/GC.22/INF/20/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/27
UNEP/GC.22/INF/36
UNEP/GC.22/L.1

Suivi des résolutions de l'Assemblée générale (suite)
(Point 5 de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/4/Add.2
UNEP/GC.22/INF/7
UNEP/GC.22/INF/14
UNEP/GC.22/INF/37
UNEP/GC.22/L.1

Contribution aux futures sessions de la Commission du développement durable
(Point 8 de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/2

15 heures

Troisième séance
(Salle de conférence 2)

Le Programme, le Fonds pour l'environnement et les questions administratives et budgétaires (suite)
(Point 9 de l'ordre du jour)

Questions de politique générale : état de l'environnement (suite)
(Point 4 a) de l'ordre du jour)

Questions de politique générale : coordination et coopération au sein et en dehors du système des Nations Unies, notamment avec les organisations non gouvernementales (suite)
(Point 4 c) de l'ordre du jour)

Questions de politique générale : rôle de la société civile (suite)
(Point 4 d) de l'ordre du jour)

Questions de politique générale : gouvernance internationale de l'environnement (suite)
(Point 4 e) de l'ordre du jour)

Suivi des résolutions de l'Assemblée générale (suite)
(Point 5 de l'ordre du jour)

Contribution aux futures sessions de la Commission du développement durable (suite)
(Point 8 de l'ordre du jour)

GROUPE DE REDACTION

10 heures - 13 heures (Salle de conférence 4)

15 heures - 18 heures (Salle de conférence 4)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BUDGET

11 heures - 13 heures (Salle de conférence 3)

15 heures - 18 heures (le lieu sera annoncé ultérieurement)

**RESUME DES REUNIONS TENUES
LUNDI 3 FEVRIER 2003**

Plénière – Première séance

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session/du Forum

La vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement a été ouverte à Nairobi, le lundi 3 février 2003 à 10 h 25, par M. David Anderson, Président du Conseil d'administration à sa vingt et unième session.

M. Shafqat Kakakhel, Directeur exécutif adjoint, a donné lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En outre, le juge Arthur Chaskalson, Président de la Cour suprême d'Afrique du Sud, a fait un exposé sur le rapport de la Réunion ad hoc des juges en vue de l'élaboration, suite au Colloque mondial des juges, d'un plan de travail relatif au renforcement de la capacité des juges, des procureurs et des autres parties prenantes, après quoi M. Newton Kulundu, Ministre kényen de l'environnement, des ressources naturelles et de la faune sauvage, qui représentait le Gouvernement hôte, a présenté des observations.

M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif, a présenté sa déclaration de politique générale, qui figure dans le document UNEP/GC.22/9.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la session/du Forum

a) Election du Bureau

La vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement a élu par acclamation M. Ruhakana Rugunda (Ouganda) aux fonctions de Président. Elle a élu trois Vice-Présidents par acclamation : S.E. M. Suk Jo Lee (République de Corée), S.E. M. Juan Pablo Bonilla (Colombie), et S.E. Mme Tanja Van Gool (Pays-Bas). S.E. M. Václav Hubinger (République tchèque) a été élu Rapporteur par acclamation.

b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

La session/le Forum a adopté l'ordre du jour figurant dans le document UNEP/GC.22/1 et a approuvé l'organisation de ses travaux proposée dans le document UNEP/GC.22/1/Add.1/Rev.2. La session/le Forum a décidé de créer un comité de session (Comité plénier).

La réunion a entendu des interventions des représentants de l'Afrique et de l'Union européenne.

La séance a été levée à 13 h 10.

Plénière – Deuxième séance

La séance a débuté à 15 h 20 sous la présidence de M. Ruhakana Rugunda (Ouganda).

Le Président a annoncé que le Comité plénier et le Groupe de rédaction seraient présidés respectivement par

S.E. Mme Tanja Van Gool (Pays-Bas) et par S.E. M. Juergen Weerth (Allemagne).

La séance a été levée à 15 h 30.

Plénière – Troisième séance

Point 4 a) : état de l'environnement

Point 4 b) : nouvelles questions de politique générale

La séance a débuté à 15 h 40 sous la présidence de M. Ruhakana Rugunda (Ouganda).

La réunion était saisie des documents suivants :

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2

*UNEP/GC.22/2/Add.1**

UNEP/GC.22/2/Add.2

UNEP/GC.22/2/Add.3

UNEP/GC.22/2/Add.4

UNEP/GC.22/2/Add.5

UNEP/GC.22/2/Add.6

UNEP/GC.22/2/Add.7

UNEP/GC.22/5

UNEP/GC.22/INF/2

UNEP/GC.22/INF/3

UNEP/GC.22/INF/4

UNEP/GC.22/INF/17

UNEP/GC.22/INF/19/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/21

UNEP/GC.22/INF/22

UNEP/GC.22/INF/23

UNEP/GC.22/INF/25

UNEP/GC.22/INF/26

UNEP/GC.22/INF/28

UNEP/GC.22/INF/31

UNEP/GC.22/INF/32

UNEP/GC.22/INF/35

UNEP/GC.22/INF/38

UNEP/GC.22/L.1

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/3

UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1

UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/5

UNEP/GC.22/INF/18

UNEP/GC.22/INF/29

UNEP/GC.22/L.1

Le Directeur exécutif a présenté les points 4 a) et b) de l'ordre du jour. Dans le cadre de son introduction, la réunion a entendu un exposé du secrétariat sur l'état de l'environnement.

La réunion a également entendu un exposé de M. R. K. Pachauri, Président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et Directeur général du Tata Energy Research Institute, au sujet des travaux du Groupe intergouvernemental.

La réunion a aussi entendu des déclarations de deux représentants de la société civile, Mme Grace Akumu, du Climate Network Africa (Kenya), et M. Victor Hugo Ricco, du Centre pour les droits de l'homme et l'environnement (Argentine), qui ont fait rapport sur les résultats du Forum mondial de la société civile, tenu les 1er et 2 février à Nairobi, avant la session/le Forum.

M. Bakry Kante a également fait une déclaration sur la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable : environnement et diversité culturelle.

Les représentants de l'Afrique du Sud, du Bangladesh, du Brésil, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Ethiopie, de la Fédération de Russie, de la Grèce, de l'Inde, de l'Islande, du Kenya, du Mexique, de la Norvège, de l'Ouganda, du Pakistan et de la Roumanie, ainsi que de l'UNESCO ont fait des interventions.

La séance a été levée à 18 h 45.

Comité plénier – Première séance

Point 4 a) de l'ordre du jour : état de l'environnement

Point 4 b) de l'ordre du jour : nouvelles questions de politique générale

Point 4 c) de l'ordre du jour : questions de politique générale : coordination et coopération au sein et en dehors du système des Nations Unies, notamment avec les organisations non gouvernementales

Point 4 d) de l'ordre du jour : rôle de la société civile

Point 4 e) de l'ordre du jour : gouvernance internationale de l'environnement

Point 5 de l'ordre du jour : suivi des résolutions de l'Assemblée générale

La séance a débuté à 15 h 45 sous la présidence de S.E. Mme Tanja Van Gool (Pays-Bas). M. Francis Kihumba (Kenya) a été élu aux fonctions de Rapporteur par acclamation.

La Présidente a demandé à chacun des groupes régionaux de désigner trois membres pour constituer le noyau du Groupe de rédaction afin que ce dernier puisse commencer ses travaux dans la matinée du 4 février.

La réunion a décidé de créer un Groupe de travail sur le budget, qui devait commencer ses travaux dans la matinée du 4 février.

La réunion était saisie des documents suivants :

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/2

UNEP/GC.22/2/Add.1*

UNEP/GC.22/2/Add.2

UNEP/GC.22/2/Add.3

UNEP/GC.22/2/Add.4

UNEP/GC.22/2/Add.5

UNEP/GC.22/2/Add.6

UNEP/GC.22/2/Add.7

UNEP/GC.22/5

UNEP/GC.22/INF/2

UNEP/GC.22/INF/3

UNEP/GC.22/INF/4

UNEP/GC.22/INF/17

UNEP/GC.22/INF/19/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/21

UNEP/GC.22/INF/22

UNEP/GC.22/INF/23

UNEP/GC.22/INF/25

UNEP/GC.22/INF/26

UNEP/GC.22/INF/28

UNEP/GC.22/INF/31

UNEP/GC.22/INF/32

UNEP/GC.22/INF/35

UNEP/GC.22/INF/38

UNEP/GC.22/L.1

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/3

UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1

UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/5

UNEP/GC.22/INF/18

UNEP/GC.22/INF/29

UNEP/GC.22/L.1

(Point 4 c) de l'ordre du jour)

UNEP/GC.22/3

UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1

UNEP/GC.22/3/Add.2

UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/6

UNEP/GC.22/INF/10

UNEP/GC.22/INF/11/Rev.1

UNEP/GC.22/INF/12
UNEP/GC.22/INF/13
UNEP/GC.22/INF/13/Add.1
UNEP/GC.22/INF/18
UNEP/GC.22/INF/24
UNEP/GC.22/INF/29
UNEP/GC.22/INF/37
UNEP/GC.22/L.1

(Point 4 d) de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/3
UNEP/GC.22/3/Add.1/Rev.1
UNEP/GC.22/3/Add.3/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/13
UNEP/GC.22/INF/13/Add.1
UNEP/GC.22/INF/29
UNEP/GC.22/L.1

(Point 4 e) de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/4
UNEP/GC.22/4/Add.1
UNEP/GC.22/4/Add.2
UNEP/GC.22/INF/15
UNEP/GC.22/INF/20/Rev.1
UNEP/GC.22/INF/27
UNEP/GC.22/INF/36
UNEP/GC.22/L.1

(Point 5 de l'ordre du jour)
UNEP/GC.22/4/Add.2
UNEP/GC.22/INF/7
UNEP/GC.22/INF/14
UNEP/GC.22/INF/37
UNEP/GC.22/L.1

Le Directeur exécutif adjoint a présenté les points 4 a), b), c), d) et e) ainsi que le point 5 de l'ordre du jour. S.E. M. Juergen Weerth (Allemagne), Président du Comité des représentants permanents auprès du PNUE, a présenté les projets de décisions soumis par le Comité des représentants permanents sous la cote UNEP/GC.22/L.1.

La réunion a examiné ces points sur un plan général en répondant aux exposés du Directeur exécutif adjoint et du Président du Comité des représentants permanents.

La séance a été levée à 18h 10.

MANIFESTATIONS SPECIALES

Mardi 4 février

13 h 15 - 14 h 45 Réunion du Forum de la société civile sur la Conférence d'application pour l'Afrique : un

programme d'action en partenariat pour le développement durable de l'Afrique (Salle de conférence 4)

18 heures – 19 h 30 Projection du film «Le peuple migrateur» (Salle de conférence 2)

19 heures – 20 h 30 Réunion du Forum de la société civile : lancement du rapport des peuples indigènes (Ancienne cafétéria)

Jeudi 6 février

13 heures - 14 heures Rapport d'évaluation sur l'environnement en Afghanistan (Centre des médias)

EXPOSE DEBAT/DINER DE TRAVAIL

Mercredi 5 février

19 h 30 – 21 h 30 Un exposé débat sous forme de dîner de travail se tiendra sur le thème «Liens entre pauvreté et environnement» (Salle de conférence 4)

RECEPTIONS

Mardi 4 février

18 h 30 – 19 h 30 Réception donnée par le Gouvernement kényen (Parlement)

Jeudi 6 février

19 h 30 - 21 heures Réception donnée par l'Ambassadeur de Suisse (Résidence de l'Ambassadeur à Muthaiga)

EXCURSION

Samedi 8 février

Une excursion au Parc national de Nairobi et à la forêt de Ngong et une visite d'un projet communautaire de collecte des eaux de pluie à Kajiado seront organisées pour illustrer le thème «Réduction de la pauvreté, environnement et développement durable». Pour plus

d'informations, prière de contacter le bureau d'information qui se trouve à côté du bureau d'inscription.

MANIFESTATIONS PARALLELES

Mardi 4 février

14 heures - 17 heures Réunion des ministres de l'environnement du Commonwealth (Salle de conférence 3)

Mercredi 5 février

13 h 15 - Réunion officieuse sur les questions de parité et l'habilitation des femmes dans la mise en oeuvre des engagements pris au Sommet mondial pour le développement durable. (M-310)

19 heures - Réunion des ministres francophones (Salle de conférence 8)

Jeudi 6 février

13 heures - 15 heures Manifestation de l'Union européenne sur la coalition pour les énergies renouvelables (Salle de conférence 4)

19 heures - 20 heures Projection du film «Wanted Dead or Alive – Elephant Poaching» (Salle de conférence 2)

CONFERENCES DE PRESSE

Une conférence de presse est prévue au Centre des médias le vendredi 7 février, de 13 heures à 14 heures.

INSCRIPTION

Inscription des délégués

Les délégués sont invités à s'inscrire avant l'ouverture de la session. Tous les délégués sont priés de s'inscrire à leur arrivée au bureau d'inscription, qui sera ouvert du mercredi 29 janvier au vendredi 7 février 2003, de 8 heures à 12 heures. Il est rappelé aux délégués que la

liste des participants est fondée sur les renseignements qu'ils communiquent au moment de leur inscription et qu'ils doivent être officiellement inscrits pour figurer sur cette liste. Les délégués dont les frais de participation sont couverts par l'ONU peuvent obtenir auprès du bureau d'inscription des informations sur les procédures de paiement de leurs indemnités lors de leur inscription.

Badges

Des badges seront remis aux participants au moment de leur inscription. Pour des raisons de sécurité, il est demandé à tous les délégués de porter leurs badges en permanence.

Liste des participants

La liste des membres des délégations sera mise à disposition au bureau d'inscription dès que possible. Les délégués sont priés de vérifier soigneusement les renseignements qui y figurent et de remettre toute correction éventuelle au bureau d'inscription.

Pouvoirs

Conformément aux articles 16 et 17 du règlement intérieur du Conseil d'administration, il est demandé aux délégués de remettre leurs pouvoirs au bureau d'inscription le premier jour de la session/du forum. Les pouvoirs seront examinés par le Bureau du Conseil d'administration et approuvés par la session/le forum sur la base du rapport du Bureau. Toute question concernant les pouvoirs devra être adressée à la secrétaire du Conseil (Mme B. Miller, poste 3411).

Inscription des ONG et autres services

Les ONG sont priées de se faire inscrire au bureau d'inscription réservé aux ONG, à l'entrée du salon des délégués. Les ONG pourront s'inscrire du samedi 1er février à 8 heures jusqu'au vendredi 7 février, pendant les heures de bureau. Pour tous renseignements, les ONG devront s'adresser au bureau d'inscription. Une salle de réunion et de travail a été spécialement aménagée à l'intention des ONG pour la durée des réunions (Salle de conférence de l'UNESCO C-224).

Inscription des médias et autres services

Les représentants des médias sont priés de s'inscrire au Centre des médias situé au niveau inférieur de la bibliothèque, qui sera ouvert pendant les heures de bureau. Tous les représentants des médias sont invités à

présenter une carte de presse valide ainsi qu'une lettre de leur rédacteur en chef afin de faciliter leur accréditation. Les journalistes basés à Nairobi recevront des badges sur présentation de leur carte de sécurité ONU. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter M. Nick Nuttal (poste 3084) ou Mme Patricia Jacobs (poste 3088).

REUNIONS

Salles de réunion

Les salles de réunion suivantes ont été assignées aux groupes régionaux :

Groupe des Etats d'Asie et du Pacifique	Salle de conférence 1
Groupe des 77 et de la Chine	Salle de conférence 2
Groupe des Etats africains	Salle de conférence 2
Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats	Salle de conférence 3
Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes	Salle de conférence 4
Groupe des Etats d'Europe centrale et orientale	Salle de conférence 6
JUSSCANZ	Salle de conférence 7

Les autres salles et bureaux ci-après ont été réservés :

Bureau	Salle de conférence R-300
Presse et médias	Centre des médias
Président du Conseil	CE-110
Personnel d'appui	CE-111 et CE-112
Directeurs régionaux du PNUE	CE-206
Salle de prière/méditation	CW-107
Earth Negotiation Bulletin	Ancienne salle de presse
Services de conférence de l'ONUN	Bâtiments R et S, rez-de-chaussée

Réservation de salles de réunion et bureaux

Les groupes régionaux peuvent disposer des salles de réunion tous les jours avant le début des réunions prévues. En raison des réunions des divers groupes de rédaction et des manifestations parallèles, la disponibilité des différentes salles à l'heure du déjeuner et après les réunions officielles devra être confirmée quotidiennement auprès de Mme S. Mutarabayire, poste 3397. D'autres salles de réunion devront éventuellement être aménagées. Les demandes de bureaux, précisant avec exactitude le matériel nécessaire, peuvent également être adressées à

Mme Mutarabayire. Ce matériel sera payant. En raison du nombre limité de bureaux disponibles, les demandes ne pourront peut-être pas être toutes satisfaites et seront traitées dans l'ordre dans laquelle elles auront été présentées.

Interprétation

Des services d'interprétation simultanée sont fournis pour les réunions officielles dans les langues suivantes : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Aucun service d'interprétation ne sera fourni aux groupes régionaux ou autres groupes.

Documentation

Les documents de session pour les réunions ont été envoyés aux correspondants nationaux. Ces documents peuvent également être consultés sur le site Internet du PNUE à l'adresse www.unep.org/gc_22nd. Par souci d'économie, les représentants sont priés de se munir de leur propre exemplaire de ces documents, qui n'ont été imprimés à Nairobi qu'en nombre limité. Les documents officiels sont disponibles au centre de distribution des documents situé derrière le bureau d'inscription. Les documents non officiels sont disponibles dans la zone réservée à cet effet dans le corridor situé à proximité du salon des délégués.

Journal

Un journal est publié quotidiennement pendant toute la durée de la session/du forum. Toute délégation désireuse de faire paraître un avis dans le journal est priée de contacter la secrétaire du Conseil (Mme B. Miller, poste 3411).

Liste des orateurs

Les participants qui souhaitent prendre la parole lors des réunions plénières sont priés de se faire connaître à la secrétaire du Conseil (Mme B. Miller, poste 3411).

Texte des déclarations/exposés des représentants

Pour aider les interprètes et les rédacteurs de rapports, les représentants qui souhaitent faire des déclarations ou des exposés voudront bien remettre au secrétariat, si possible, un exemplaire du texte de leur déclaration ou exposé.

Réunions bilatérales avec le Directeur exécutif

Les délégués souhaitant rencontrer le Directeur exécutif sont priés de s'adresser à Mme Musonera (poste 4007) ou à Mme Crause (poste 4148).

SERVICES MIS A LA DISPOSITION DES DELEGUES

Bibliothèque et centre de documentation

Les services et installations ci-après sont mis chaque jour à la disposition des délégués de 8 heures à 19 heures à la bibliothèque et au centre de documentation :

- Bureau d'information où consulter des dossiers thématiques sur les questions abordées par le Conseil d'administration, telles que le Rapport du NPDA et d'autres initiatives régionales, le développement durable, l'atténuation de la pauvreté, les ressources génétiques et le partage des avantages, etc.;
- Cyberspace à l'intention des délégués avec accès à Internet et services de photocopie;
- Services traditionnels de bibliothèque et de référence : recherches en ligne, documents de référence, journaux et magazines, etc.

Pour plus d'informations, prière de contacter le bureau d'information de la bibliothèque (poste 2542 ou 3115) ou le bibliothécaire en chef (poste 3105 ou 2543).

Café Internet

Le café Internet, situé derrière le salon des délégués au niveau inférieur, propose un accès gratuit à Internet.

Expositions

Des expositions sont présentées dans le hall, aux niveaux inférieur et supérieur. Les exposants sont priés d'informer le plus rapidement possible la Division de communication et de l'information du PNUE de leurs besoins en contactant M. Steve Jackson (poste 3332). Urgent Cargo Handling Limited (2542) 624347 et Markfirst (2542) 624379 sont les agents en douane attitrés de l'Organisation des Nations Unies pour le matériel d'exposition.

Videoconférence

Des services payants de vidéoconférence sont mis à disposition dans une salle réservée à cet effet derrière la Citibank, au niveau inférieur. Pour les réservations,

prière de se mettre en rapport avec M. Flemming Damborg (poste 4488).

Economat

L'accès à l'économat des Nations Unies est accordé pendant la durée de la session à tous les chefs et chefs adjoints de délégation gouvernementale, ainsi que d'organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales, après leur inscription officielle. La carte d'accès à l'économat peut être obtenue au bureau d'inscription. L'économat est situé au niveau inférieur et sera ouvert chaque jour ouvrable de 9 heures à 17 heures et le samedi jusqu'à 16 heures.

Boutique cadeaux

Jouxtant l'économat, la boutique cadeaux de l'ONU est ouverte de 8 h30 à 17 heures les jours ouvrables. La boutique propose un grand nombre d'articles, dont des souvenirs, des mementos et des cadeaux en provenance des différents organismes des Nations Unies et de différents pays.

Réservation de chambres d'hôtel et transport des délégués

Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés à Nairobi, précisant les tarifs et les services fournis (y compris le transport de l'aéroport à l'hôtel), peut être consultée sur le site Internet du PNUE (www.unep.org/gc_22nd). Bunson Travel, qui dispose d'un bureau dans le hall d'arrivée de l'aéroport, offre des services de transport payants de l'aéroport vers les hôtels. Les délégués peuvent réserver à leur frais des services de transport de leur hôtel au Centre de conférence des Nations Unies à Gigiri au comptoir de transport situé dans le hall du Centre de conférence.

Agences de voyage

Les deux agences de voyage des Nations Unies situées sur le complexe (Acharya et Bunson) sont ouvertes de 9 heures à 17 heures. Les bureaux d'Acharya Travel Agents (tél. : 2542-622438/9) sont situés au niveau inférieur, près de la Kenya Commercial Bank, tandis que Bunson (tél. : 2542-624980/5) se trouve au niveau supérieur, à côté du buffet du personnel. Les délégués sont priés de s'adresser à ces agences pour toutes leurs réservations, y compris les réservations de retour, les excursions et safaris, les transferts de l'aéroport aux hôtels, etc.

Soins médicaux

Un service de premiers secours est assuré durant toute la session. Un médecin peut être appelé en cas de nécessité. Une infirmière est de service pendant les heures de réunion au bureau 117, bâtiment F, poste 2267 ou 2268. Une ambulance sera disponible 24 heures sur 24.

Services de secrétariat

Le Centre des services de secrétariat, situé derrière le salon des délégués, près du café Internet au niveau inférieur, fournit aux délégués des services payants. Les services proposés sont les suivants : photocopie, traitement de texte, téléphone et télécopie, téléphone cellulaire, location de matériel de bureau et de salle de réunion, notamment projecteurs, ordinateurs, photocopieurs, télécopieurs, etc.

Services postaux

Le bureau de poste est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 heures, sauf le samedi et le dimanche, et offre un service de télégramme, télex, télécopie et téléphone (appels internationaux). Des cabines téléphoniques accessibles pendant les heures d'ouverture sont installées à l'intérieur du bureau de poste. Les communications doivent être réglées en espèces au comptoir. Des cabines fonctionnant à l'aide d'une carte de téléphone, que l'on peut acheter au bureau de poste, sont situées à l'extérieur.

Services de messagerie express

Les bureaux des services de messagerie UPS sont ouverts de 8 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Les bureaux de l'UPS sont situés au niveau inférieur, à côté de la poste, et jouxtent la succursale de Gigiri de la Kenya Commercial Bank (postes 2579 et 2580).

Appels téléphoniques

Les délégués sont priés de s'abstenir de se servir des téléphones disposés au bureau d'inscription, qui sont strictement réservés au personnel du secrétariat pour les appels internes. Pour appeler un numéro en ville, ils pourront utiliser les cabines téléphoniques situées à proximité du bureau de poste ou les téléphones du Centre des services de secrétariat.

Banques

Les succursales de la Kenya Commercial Bank et de la CitiBank à Gigiri sont ouvertes de 9 heures à 16 heures, du lundi au vendredi.

Services de restauration

Trois traiteurs assurent la restauration et proposent au personnel et aux délégués participant aux conférences des petits déjeuners et des déjeuners, ainsi que des snacks pendant les pauses-café. Ces traiteurs peuvent également assurer la restauration pour des cocktails, dîners et réceptions privés.

Hotel Intercontinental

Emplacement : Aire centrale. Cafétéria principale, restaurant, buffet : cuisine internationale, plats locaux, steaks frites, snacks, salades, fruits frais, yaourts, boissons chaudes et froides.

Salon des délégués : snacks, repas légers, pâtisseries, boissons, thé et café.

Contact : Mme Grace Chege (poste 2460 ou 2463)

Crackerjack Café

Emplacement : Ancienne cafétéria. Buffet continental les lundi, mercredi et vendredi. Barbecue et buffet de salades les mardi et jeudi. Choix de sandwiches préparés sur place (baguette ou pain grillé). Pâtisseries et gâteaux, soupes, buffet de salades, salades de fruits et yaourts, boissons chaudes et froides.

Contact : Mme S. Rajani (poste 2496)

Café Royale

Emplacement : les cinq minicafétérias situées dans les différents bâtiments : thé et café, sandwiches grillés, pizzas. Bar situé dans le bâtiment W : frites, salades légères, gâteaux et pâtisseries. Tente située au niveau inférieur entre le bâtiment T et le bâtiment U : buffet proposant un choix de repas chauds aux saveurs africaines, salades de fruits, thé et café.

Contact : Mme A. Litondo ou M. P. Hinga (poste 3840)
